

Une fin d'année bien bouclée !

par Christine CORBEIL, directrice

En dépit du caractère un peu trop formel des assemblées générales, ce fut pour moi un réel bonheur de voir autant de membres de l'IREF se déplacer pour venir entendre les rapports d'activités des unes et des autres et participer à l'élection des nouvelles membres du conseil. À cet effet, j'aimerais remercier **Marie-Lise Brunel** qui a accompli un excellent travail de coordonnatrice de l'enseignement pendant deux ans et développé une grande complicité avec des étudiantes. Elle ne nous quitte pas vraiment puisqu'elle a été élue représentante des professeures au Conseil ainsi que **Winnie Frohn**, professeure en études urbaines et touristiques dont on attend le retour de sabbatique avec impatience. Merci également à **Francine Descarries** qui a terminé son mandat de représentante des professeures au Conseil mais qui, fort heureusement, continue à s'impliquer dans les dossiers clés de l'IREF. **Louise Grenier**, chargée de

cours en psychologie, après avoir siégé une année au Conseil, a décidé de remettre sa démission faute de disponibilité. **Marie-Andrée Roy** a troqué l'habit de représentante des professeures pour celui de coordonnatrice de l'enseignement et nous sommes particulièrement fières de la compter parmi nos proches collaboratrices. Enfin, **Julie Ouellette** laisse son siège de représentante des étudiantes à **Catherine Jauzion-Graverolle**, inscrite à la majeure en sociologie avec mineure pluridisciplinaire en études féministes. Merci Julie pour ton implication et ta générosité envers l'IREF.

L'assemblée générale s'est terminée par une note joyeuse avec le lancement des actes du colloque de l'Acfas 2002 intitulé : « Enjeux féministes : formes, pratiques, lieux et rapports de pouvoir » dans les *Cahiers de l'IREF* (no 10). Pour plus de détails, voir le mot d'Anne Quéniart à la page 8.

Bienvenue à nos nouvelles membres

À la réunion du 12 juin dernier, les membres du conseil de l'IREF ont recommandé l'accréditation à titre de membre professeure de **Chantal Arousseau**, nouvelle professeure au département des communications. Ses travaux portent, entre autres, sur la place des femmes dans les organisations et sur la violence en milieu de travail. Ont également été accréditées à titre de membres associées: **Yolande Geadah**, chargée de programme d'éducation au développement à l'AQOCI (Association québécoise des organismes de coopération internationale), et auteure de l'ouvrage *La prostitution, un métier comme un autre ?* ainsi que **Lise Gélinas**, professeure de littérature au Collège Jean-de-Brébeuf et présidente du syndicat des professeurs à cette institution. Finalement, a été accréditée

..... suite à la page 2

Dans ce numéro :

▶ Volet Formation	2	▶ Protocole UQAM/Relais-femmes	19
▶ Volet Recherche	8	▶ Nouvelles parutions	20
▶ Alliance de recherche IREF/Relais-femmes	17	▶ Les publications de l'IREF	23

Volet Formation

Le premier du dernier mot...

par Marie-Lise BRUNEL, coordonnatrice de l'enseignement

à titre de membre étudiante **Nadine Raymond**, étudiante à la maîtrise en économique. Son mémoire, dirigé par Ruth Rose-Lizée, porte sur le financement des services de soutien à domicile : une analyse comparative internationale et interprovinciale. Elle est actuellement assistante de recherche à l'ARIR.

Un ajout indispensable

Dans le Bulletin d'information de l'IREF au printemps dernier, Christelle Lebreton a publié un compte rendu d'une activité intitulée *Histoires de vie au féminin : la suite* qui avait eu lieu dans le cadre de mon cours le 21 février 2003. À cette occasion, quatre mères et quatre filles ont témoigné, avec générosité et transparence, de leur expérience de l'intimité, de la confidentialité et de la solidarité. Je voudrais corriger le fait que ni Christelle, ni moi-même avons pensé nommer ces femmes plutôt que de les assimiler à leur seule identité de mères et de filles. Je profite donc de cette édition pour remercier à nouveau **Raymonde Truchon, Élisabeth Henry, Gabrielle Tremblay et Réjane Leblond** et leurs filles **Annie Desrosiers, Sylvie Gendron, Christiane Caron et Myriam Laferrière**, ainsi que **André Vidricaire**, professeur en philosophie qui a joué un rôle important dans la planification de l'événement.

En terminant, je vous avise que le personnel de l'IREF sera en **vacances du 7 au 25 juillet** et que nos locaux seront fermés tous les vendredis du 16 juin au 22 août inclusivement.

Bonnes vacances !

Mon mandat se termine à la coordination de l'enseignement et je tiens à souligner à quel point, tout au long de ces deux années, j'ai été enchantée par la qualité des étudiantes avec lesquelles j'ai travaillé et de celles que j'ai rencontrées lors de leur choix de cours. Ça a été pour moi une expérience positive de penser l'avenir entre les mains de jeunes femmes aussi impliquées, dynamiques, réfléchies et chaleureuses. Ça serait chouette que des gars dynamiques, réfléchis et sensibles se joignent à elles. La promesse d'un avenir plus équitable, plus égalitaire est virtuellement à nos portes!

Diriger, pendant deux ans, le comité qui octroyait le prix du meilleur mémoire n'a pas été une mince tâche tant la qualité des travaux faisait en sorte qu'on aurait été en mesure d'accorder plus d'un prix. **Judith Trudeau** remporte la palme pour l'année 2002 avec un mémoire stimulant portant sur « Genre et technosciences : les rôles féminins dans l'univers de quatre jeux vidéo ». Thème captivant, peu exploré, avec une problématique nouvelle qui interpelle la pensée féministe. Cette utopie du cyberspace où tout serait réinventé, qui abolirait les distinctions, permettrait-il d'accéder à un ordre nouveau pour les femmes ? Vous en saurez davantage en lisant le bref résumé de son mémoire présenté à la page 4.

En tant que membre du comité de rédaction de la revue *FéminÉtudes*, j'ai apprécié les thématiques retenues : « Femmes et sexualité(s) » l'an dernier et « Jeunes et société : kaléidoscope d'une génération » cette année. La présence d'auteurs masculins y est plus

grande et permet d'anticiper leur plus grande présence à l'IREF qui n'a jamais été, rappelons-le, un ghetto de femmes même si, au début, peut-être fallait-il se retrouver entre nous pour pouvoir s'ouvrir ensuite aux autres.

À titre de professeure en *carriéologie* (ouch quel mot !), cette discipline — qui relève à la fois de l'éducation et de la psychologie — s'intéresse au développement vocationnel des personnes et se préoccupe de leur insertion socioprofessionnelle. À ce titre, durant ces deux ans, j'aurai favorisé, à l'intérieur du Forum des études avancées, la tenue de deux ateliers sur le PortFolio (en 2002) et de deux ateliers en 2003, l'un sur « Le C.V. par compétences » et l'autre sur « La création d'un Réseau socioprofessionnel en Études féministes » à l'UQAM. Sous la responsabilité de **Marie St-Cyr**, conseillère aux Services à la vie étudiante et d'une grappe d'étudiantes dynamiques, le réseau pourrait être actif dès septembre 2003. Toutes les personnes qui sont membres de l'IREF (ou voudraient le devenir), étudiants-es, diplômés-es, chargés-es de cours, professeurs-es actuelles et retraitées et autres professionnels-les pourraient avantageusement bénéficier de ce lieu d'échange stimulant.

Enfin, permettez-moi de saluer mes collègues de l'exécutif **Lorraine Archambault, Christine Corbeil, Marie-Edmée de Broin, Céline O'Dowd et Anne Quéniart** pour les bons moments passés ensemble et de souhaiter la bienvenue à **Marie-Andrée Roy** qui me remplace au poste de coordonnatrice de l'enseignement pour la période du 1^{er} juin 2003 au 31 mai 2005.

Résumés de mémoires en études féministes

➤ Histoire

BACHAND, Maryse « Une prison dorée à s'approprier : femmes de l'élite et espace domestique dans le sud esclavagiste américain, 1830-1865 », sous la direction d'Isabelle Lehuu.

Dans le Sud esclavagiste américain, les femmes de l'élite sont astreintes à l'espace domestique. Reconnaisant d'emblée cette réalité, les historiennes qui se sont penchées sur l'expérience des femmes sudistes n'ont cependant jamais exploré de façon systématique les modalités de ce confinement. Quel est le rapport des femmes à l'espace domestique ? Est-ce un rapport épanouissant, voire émancipateur ? Ou est-ce plutôt un rapport aliénant ? Telle est la problématique à l'origine de ce mémoire. Pour la résoudre, nous avons adopté un cadre d'analyse qui révèle à la fois l'usage et la signification de l'espace ou, en d'autres termes, la pratique spatiale et les représentations de l'espace. À partir d'un éventail de sources provenant principalement de Caroline du Sud — dont des romans, des journaux intimes, des inventaires de propriété, des récits de voyage, des livres de cuisine, des mémoires, des guides de conduite, des apologues de l'esclavage et des entrevues d'anciens esclaves — l'espace domestique sudiste se dessine dans toute sa complexité. Appartenant au cercle restreint de l'élite, les ménages à la tête de grandes plantations disposent de deux résidences, une à la ville et une à la plantation. L'analyse de l'organisation de ces deux espaces complémentaires révèle un environnement hétérosocial favorable aux femmes qui jouissent d'un pouvoir d'aménagement considérable. Or, si leur pratique spatiale apparaît d'emblée

épanouissante, elles restent profondément influencées par différents discours masculins et féminins qui préconisent leur soumission à l'autorité patriarcale. Un décalage entre pratique spatiale et conception de l'espace qui joue en défaveur des femmes qui sont réduites, dans la *psyché* collective, à l'existence de Belle oisive. L'étude de l'interaction spatiale entre les femmes de l'élite et leurs esclaves montre que l'identité raciale équilibre l'effet infériorisant de leur identité de genre. Si les travailleurs des champs se retrouvent rarement en relation avec l'épouse du planteur, la petite aristocratie des esclaves rattachés au service domestique est, en revanche, omniprésente dans son environnement immédiat. Cette proximité physique encourage une intimité émotionnelle entre propriétaire et propriété, mais également l'expression de violence au détriment de l'asservi. Cet équilibre entre soumission au patriarcat et domination des esclaves est rompu avec la guerre de Sécession. À jamais altéré, l'espace domestique *antebellum* est révisé après la défaite de la Confédération via un exercice de commémoration qui consacre la figure de la Belle oisive. En dépit de ces représentations passéistes, les bouleversements qu'entraîne la défaite du Sud obligent les anciennes maîtresses d'esclaves à réinventer leur pratique spatiale, s'appropriant dorénavant cet espace qui était, jusqu'alors, une prison dorée. L'espace domestique *postbellum* devient, dès lors, émancipateur.

➤ Science politique

BOUDREAULT, Michèle « La citoyenneté des femmes et le dilemme de l'égalité/différence, l'amorce d'une solution » sous la direction de Micheline de Sève.

Ce mémoire présente trois thèmes qui rendent compte d'un dilemme qui traverse la littérature féministe sur la citoyenneté des femmes en Occident. Notre étude propose une piste de réflexion pour comprendre et, ultimement, dépasser ce dilemme qui prend forme au XVIII^e siècle, alors que les femmes sont catégorisées comme des êtres étrangers au politique et ce, au nom d'une conception binaire et essentialiste de la différence sexuelle. Cette entrée tardive des femmes dans la citoyenneté a eu des répercussions sur le développement du féminisme de la première vague et de la deuxième vague qui se sont scindés en deux options distinctes ; celle de l'égalité et celle de la spécificité des femmes (différence). La première section de ce mémoire explique comment le dilemme de l'égalité/différence s'est posé dans les travaux consacrés à l'histoire de la citoyenneté des femmes. La seconde partie critique le litige qui oppose les théoriciennes égalitaires et différentialistes. Celui-ci porte sur l'opportunité ou non d'introduire la notion de genre dans la citoyenneté. Ce débat est insoluble, car la majorité des théoriciennes qui y participent sont prisonnières d'une conception essentialiste et binaire de la différence sexuelle, laquelle empêche de reconnaître la diversité qui existe entre les femmes et les hommes. Cette lacune explique pourquoi ces travaux sont incapables d'élaborer les bases d'une citoyenneté féministe véritablement

inclusive et plurielle. Les débats actuels sur les moyens, comme le quota et la parité, d'assurer une meilleure représentation des femmes dans les parlements n'échappent pas au dilemme de l'égalité/différence. Dans le dernier chapitre, nous exposerons les limites de ces moyens et avancerons des solutions pour y remédier. En prenant parti contre une interprétation essentialiste de la différence sexuelle, ce mémoire voulait souligner l'importance de reconnaître la diversité humaine. Cette précaution permettrait d'éviter les erreurs du féminisme de la deuxième vague qui a négligé les expériences des femmes dont le parcours de vie n'était pas celui des féministes blanches hétérosexuelles de la classe moyenne.

ROBINSON-CHOUINARD, Ève
« Le mythe de l'émancipation des femmes russes » sous la direction de Micheline de Sève.

Ce mémoire aborde la question de l'émancipation des femmes russes. Un examen des conditions de vie des femmes dans différents domaines, comme la législation soviétique à l'égard des femmes, le double fardeau vécu par celles-ci, leur représentation politique et enfin l'analyse du rôle de l'avortement dans la vie des femmes russes, me permet de démontrer que l'émancipation des femmes russes n'est qu'un mythe entretenu par le régime soviétique dans le but de servir les intérêts politiques et économiques de l'État. L'analyse des questions évoquées plus haut se fait en trois chapitres. Le premier présente un cadre théorique ainsi qu'une revue de la littérature sur le sujet, en plus de comporter une présentation du mouvement féministe russe de la période prérévolutionnaire. Le deuxiè-

me chapitre s'attarde sur le concept d'émancipation de manière générale, et plus particulièrement sur le concept d'émancipation des femmes russes de la période soviétique, pour ensuite appliquer la grille d'analyse développée au premier chapitre aux sphères privées et publiques, au double fardeau ainsi qu'à la représentation politique féminine. Finalement, le troisième chapitre est consacré aux conditions d'avortement et aux moyens de contraception comme analyseurs spécifiques des décisions de l'État soviétique envers les femmes.

TRUDEAU, Judith, récipiendaire du meilleur mémoire 2002 « Genre et technosciences : les rôles féminins dans l'univers de quatre jeux vidéo » sous la direction de Micheline de Sève.

Pourquoi les femmes sont-elles minoritaires à investir les lieux liés à l'informatique ? Quel que soit le cadre : éducatif, professionnel, ludique, *cybernautique* (du cyberspace), les femmes s'excluent de cet espace de savoir/pouvoir. L'auto-exclusion se construit à travers deux mécanismes complémentaires: 1) la formation du genre qui tend à reproduire les mêmes individus dans des contextes socioculturels similaires renforcés par le *sex-gender-system* et 2) par les technosciences elles-mêmes, qui poursuivent en droite ligne l'exclusion historique des femmes dans les domaines scientifiques. Les technosciences sont aussi imprégnées de la culture du héros liée aux médiums interactifs tels que la bande dessinée, les jeux de rôles traditionnels et informatisés, les livres dont vous êtes le héros et les jeux vidéo. Mon hypothèse de travail propose que ces modes technologiques interactifs, bien qu'intrin-

sèquement constitués d'entités égales quant au savoir, créent et confirment une culture masculine qui s'approprie ce mode de savoir en l'associant à un plaisir genré certain, consolidant l'auto-exclusion des femmes de ce savoir/pouvoir.

Pour rendre compte de cette auto-exclusion des femmes dans les sphères technoscientifiques, cet essai présente l'analyse de personnages féminins dans quatre univers de jeux vidéo. Les personnages féminins, liés en grande partie à des espaces de seconde zone, n'accèdent au statut du sujet que dans un contexte caricatural, soit en personnifiant des qualités traditionnellement masculines, soit en exacerbant des qualités qui enferment les femmes dans une féminité passive. Les jeux vidéo étudiés viennent asseoir une culture du pouvoir qui ne s'exerce qu'au masculin venant, de ce fait, surenchérir sur le *sex-gender-system*.

Qu'en pensent les étudiantes ?

Résultats d'un sondage effectué par Julie Ouellette,
représentante des étudiantes au 2^e cycle au Conseil de l'IREF

À fin de mieux remplir ma tâche de représentante des étudiants-tes de l'IREF, je me suis demandé ce qu'il me serait possible d'entreprendre dans une limite de temps raisonnable. C'est alors que l'idée de faire un petit sondage auprès des étudiants et étudiantes actuelles et des diplômées m'est venue. Mon but était de savoir si les répondantes (je n'ai rejoint aucun étudiant) connaissaient les principaux services offerts par l'IREF et quel était leur degré de satisfaction face à ces derniers. J'avais également aménagé une large place pour les commentaires et suggestions afin de pouvoir transmettre les volontés et intérêts des étudiantes à l'ensemble des membres du Conseil de l'IREF. J'aurai donc servi de médiatrice entre les deux instances et cet exercice aura été beaucoup plus fructueux que je ne l'avais imaginé au départ.

Je n'ai pu m'empêcher de leur poser LA question : ce qu'était le féminisme pour elles. La lutte pour l'égalité des droits, mais aussi la déconstruction du patriarcat et du système sexe-genre ont été les réponses les plus courantes.

La plupart d'entre elles ont été attirées par l'IREF à cause de leur intérêt pour le féminisme et ont dit apprécier l'approche théorie/pratique soutenant la conception d'un féminisme qui cherche à transformer les pratiques. Beaucoup d'étudiantes souhaitent intégrer leurs connaissances féministes dans leur emploi futur et seraient même intéressées à trouver un emploi en milieu de travail féministe. C'est encore les tournées de cours et le bouche à oreille qui font connaître l'Institut. C'est donc

une tâche importante, mais il faut plus d'un incitatif pour pousser une étudiante à l'action. La plupart des étudiantes interrogées connaissaient la revue *FéminÉtudes* et disaient l'apprécier ; par contre, une grande majorité des répondantes ont affirmé ne pas connaître les politiques concernant les bourses offertes par le Fonds Anita Caron et les mesures de remboursement concernant la participation à certains événements. La nouvelle banque de donnée *Interfemme*, facile de consultation et accessible par internet, semble avoir conquis toutes celles qui l'ont déjà consultée. Le bulletin de l'IREF gagnerait à ajouter un support visuel plus artistique et des prises de positions plus engagées dans l'éditorial. Les principales recommandations que j'ai pu faire au Conseil de l'IREF auront été faites au nom des étudiantes répondantes et ne tenaient pas compte des limites budgétaires toujours contraignantes dans le monde réel. Voici donc quelques-unes des suggestions que j'ai pu recueillir :

- importance d'un local étudiant;
- diffuser plus d'informations sur le Fonds Anita Caron et sur la concentration en études féministes;
- s'assurer d'un contenu féministe pour les cours offerts par l'IREF;
- offrir des stages, dans le cadre de cours;
- faire connaître les possibilités de carrière en études féministes;
- offrir un doctorat en études féministes;
- encourager le cinéma de fiction ou documentaire traitant de sujets fémi-

nistes en leur offrant un espace de diffusion;

- tenue annuelle d'un colloque étudiant;
- consolidation d'un groupe de soutien à la maîtrise et au doctorat;
- fondation d'une revue scientifique;
- création d'un centre de recherche en études féministes.

À la suite du sondage, il a été convenu que l'organisation d'un événement « portes ouvertes » à l'IREF, permettrait de diffuser beaucoup d'informations concernant les politiques de l'IREF, les possibilités de carrière, la création d'une solidarité entre les nouveaux, nouvelles inscrites, la formation de projets et la rencontre avec les professeures. Le bouillonnement de l'IREF et son dynamisme légendaire reposent en fait sur la participation active de ses membres, il ne tient qu'à vous de faire entendre votre voix et vos idées.

Volet Formation

Cours offerts à la Concentration de 1^{er} cycle et à la Mineure pluridisciplinaire en études féministes

La concentration (6 cours — 18 crédits) est offerte à toutes les personnes qui ont complété 10 cours dans le cadre de leur programme de baccalauréat à l'UQAM pourvu que la structure du programme le permette.

La mineure (10 cours — 30 crédits) est accessible à toutes les personnes qui ont complété 10 cours dans l'un des programmes de majeure disciplinaire suivants : études urbaines; géographie; histoire; histoire, culture et société; philosophie; science politique; sciences des religions; sociologie; sciences, technologie et société.

Session d'automne 2003

FEM1000-30

Introduction à la pensée féministe
Mercredi 14 h 00 – 17 h 00

HIS4565-10

Histoire des femmes au Québec
Lundi 14 h 00 – 17 h 00

LIT252Y-40

Corpus d'auteur : Colette
Jeudi 14 h 00 – 17 h 00

POL4022-10

Femmes et développement
Lundi 18 h 00 – 21 h 00

POL4102-10

Femmes et politique
Lundi 09 h 30 – 12 h 30

SEX4002-50

Sexologie et condition féminine
Lundi 18 h 00 – 21 h 00

SHM4000-30

Homosexualité et société
Mercredi 18 h 00 – 21 h 00

SOC6130-10

Anthropologie de la condition des femmes
Lundi 18 h 00 – 21 h 00

TRS2301-20

Rapports de sexe, vie privée et intervention sociale
Mardi 14 h 00 – 17 h 00

Concentration de 2^e cycle en études féministes

Les personnes intéressées par la concentration doivent :

- être admises dans un programme de maîtrise à l'UQAM ;
- faire connaître, auprès de l'IREF, leur intention de s'inscrire à la concentration ;
- s'inscrire dans le cadre de leur programme, au cours

FEM7000-50 Séminaire multidisciplinaire en études féministes offert à la session d'automne 2003 les vendredis de 9 h 30 à 12 h 30 ;
Professeure: Micheline de Sève.

- compléter six crédits en études féministes dans le cadre de leur programme de maîtrise ;
- rédiger un mémoire sur un sujet en lien avec les études féministes et être accompagnées, dans la poursuite de leur projet, par une personne considérée apte à diriger ou co-diriger des travaux dans ce domaine.

Les personnes ayant satisfait aux exigences de la concentration recevront, en fin de programme, une attestation de deuxième cycle en études féministes.

Pour plus d'information,
communiquer au
(514) 987-6587

Céline O'Dowd,
secrétaire de direction

Marie-Andrée Roy,
coordonnatrice de l'enseignement



InfoSphère en études féministes

Au fil des années, les bibliothèques de l'UQAM ont constitué un important fonds documentaire multidisciplinaire sur les femmes. Ce fonds rassemble actuellement plus de 20 000 documents répartis dans les différentes bibliothèques et au Centre des collections spécialisées (C.D.S.H.¹). Les bibliothèques regroupent livres, périodiques et le Centre 3 000 rapports de recherche, 2 000 publications gouvernementales, des ouvrages de référence et 1 500 dossiers thématiques.

Accès aux collections

Il existe deux moyens d'accès privilégiés aux collections :

- **BADADUQ**, le catalogue des bibliothèques qui permet de retracer livres, publications gouvernementales, thèses, rapports, etc.
- **Interfemmes**, la base de données bibliographiques sur les femmes, produite depuis 1991 par la Bibliothèque centrale, qui recense articles de revue, actes de colloque, chapitres de livre, etc.

Accessible sur le Web du Service des bibliothèques sous la rubrique Bases de données et dans les ressources thématiques des Études féministes, elle est disponible à l'URL suivante :

http://www.manitou.uqam.ca/manitou.dll?INVITE+source+3_uqam_0+3+uqam

Ressources documentaires en études féministes

Pour se familiariser avec les principaux outils de recherche, on peut consulter :

- Le guide de ressources documentaires en études féministes disponible dans le Web des bibliothèques à l'adresse suivante: http://www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/Thematiques/Et_feministes/index.html

Le guide présente un choix d'ouvrages (dictionnaires, encyclopédies, périodiques, répertoires, etc.) disponibles dans les bibliothèques et au Centre des collections spécialisées, de même que des ressources accessibles sur Internet.

Pour apprendre à faire une recherche d'information efficace

Suivre des cours sur les femmes demande une même exigence académique, celle de se donner une méthode de travail scientifique et de produire des travaux universitaires documentés. Pour cela, les bibliothèques et l'IREF ont développé un outil de formation accessible par le Web des bibliothèques ou celui de l'IREF:

• InfoSphère

InfoSphère, qui s'adresse particulièrement aux étudiant(e)s en études féministes, a pour but l'acquisition des compétences de base qui aideront à

devenir efficace dans la démarche de recherche d'information. InfoSphère donne aussi accès à de nombreuses ressources documentaires dans le Web.

Il est divisé en huit modules qui correspondent à chacune des étapes nécessaires pour effectuer une recherche documentaire complète.

InfoSphère est accessible à l'adresse suivante:

http://www.bibliotheques.uqam.ca/InfoSphere/etudes_feministes/index1.html

¹ Le C.D.S.H. (Centre de documentation en sciences humaines) est devenu le Centre des collections spécialisées. Il est situé au rez-de-chaussée de la Bibliothèque centrale. La localisation des documents dans le catalogue BADADUQ/Manitou se fait cependant toujours sous l'appellation C.D.S.H.

Document préparé par Catherine Passerieux, bibliothécaire / Révisé par Danielle Perreault

Aide à la recherche documentaire

Pierrette Richer, bibliothécaire
Bibliothèque centrale, local A-M127
Tél.: (514) 987-3000, poste 1073

Un dernier mot avant les vacances

par Anne QUÉNIART, coordonnatrice de la recherche

La session d'hiver a passé comme un coup de vent ! Plusieurs activités fort intéressantes ont eu lieu et je vous invite à en lire les comptes rendus dans les pages qui suivent. Plusieurs d'entre vous ont également participé, à titre individuel, au congrès de l'Acfas qui se tenait cette année à Rimouski. L'an prochain, l'UQAM accueillera le congrès. Il faudra donc y être en très grand

nombre. Je vous en reparlerai cet automne.

Jeudi dernier, le 12 juin, dans le cadre de l'Assemblée générale de l'IREF a eu lieu le lancement du 10^e numéro des Cahiers de l'IREF : « Enjeux féministes : formes, pratiques, lieux et rapports de pouvoir », réalisé par **Rébecca Beauvais**, **Élise Bergeron**, **Évelyne Ledoux-Beaugrand** et **Geneviève Proulx**. Ce cahier

rassemble les textes des actes du colloque présenté dans le cadre du congrès de l'Acfas en 2002, organisé par les étudiantes du comité d'action sociale, culturelle et politique des étudiants-es de l'IREF. Je vous invite tous et toutes à vous le procurer au plus vite. Sur ce, je vous souhaite un bel été et vous retrouverai à la rentrée!



Le comité de rédaction posant fièrement derrière leur dernier-né !

Comptes rendus de conférences organisées par l'IREF et son Alliance de recherche à l'hiver 2003

- **Discours et pratiques de couple chez les lesbiennes**
- **Les spirales du changement: des militantes tissent une CourtePointe de l'action communautaire**
- **Le vieillissement chez les babyboomers: un parcours semé d'obstacles**
- **La prostitution: un métier comme un autre?**
- **La reconnaissance du travail de soins: quelles stratégies, quels enjeux?**

Discours et pratiques de couple chez les lesbiennes

Compte rendu rédigé par **Christelle LEBRETON**, étudiante au baccalauréat en études littéraires — concentration études féministes

Le 12 mars dernier, une trentaine de personnes ont assisté à la conférence donnée par **Natacha Chetcuti**, doctorante à l'Université Toulouse-Le Mirail qui a notamment publié un article

intitulé « Au-delà des apparences, système de genre et mise en scène des corps lesbiens » en collaboration avec **Céline Perrin**, paru en 2002 dans la revue *Nouvelles questions féministes*.

La communication portait sur les discours et pratiques de couple chez les lesbiennes. Natacha Chetcuti présentait la synthèse des résultats de ses recherches menées de 1999 à 2002.

Elle étudie en premier lieu la mise en

scène du corps chez les lesbiennes afin de déterminer en quoi les pratiques vestimentaires et leurs représentations peuvent questionner le système de genre. Pour approfondir cette recherche, elle s'est appuyée sur l'analyse des discours sur le couple et la sexualité. L'intérêt était de questionner les catégories de sexe, dont le caractère naturel a été démontré comme une construction sociale et culturelle dans le but de maintenir le système hétérosocial. Cette perspective pose la question de savoir ce que sont les femmes. Loin d'être définies par leur sexe biologique, elles sont produites comme catégorie à travers le rapport social de domination qui d'un même mouvement les lie et les oppose à la catégorie des hommes. Le système hétérosexuel maintient ce rapport de domination, particulièrement grâce au mariage qui constitue une forme d'appropriation d'une classe par l'autre. Si les lesbiennes échappent à l'appropriation privée dans le mariage, elles n'échappent pas pour autant à l'appropriation collective des femmes par la classe des hommes. Le lesbianisme radical a montré par exemple que sur le marché du travail, elles reçoivent une rémunération inférieure à celle des hommes, et sont amenées à subir les manifestations de la domination exercée par le groupe des hommes sur les femmes (harcèlement sexuel).

Cependant, la non-appropriation privée des lesbiennes par le groupe des hommes semble détruire les femmes en tant que groupe dans le système hétérosocial, dans la mesure où celui-ci définit le groupe des femmes par leur double appropriation. La non-intégration des lesbiennes dans les normes hétérosociales peut-elle entraîner des conséquences sur le système ? Le lesbianisme radical voit dans l'hétéro-

sexualité posée comme obligatoire la racine du système hétérosocial et entend lutter contre. Ainsi, les rapports hétérosexuels doivent être interrogés, ainsi que l'hétérosocialité et l'hétérosexualité qui sont basées sur les différences naturelles entre les hommes et les femmes.

Les recherches menées par Natacha Chetcuti visant à approfondir ces questions ont pris la forme d'entretiens semi-directifs auprès de dix-sept lesbiennes âgées de vingt à soixante ans, issues du réseau communautaire, de toutes les catégories socioprofessionnelles.

La prédominance du référent hétérosexuel ressort dans l'analyse de la mise en scène du corps chez les lesbiennes interrogées. Le souci pour certaines de se dégager des marques de l'appropriation par le groupe des hommes les conduit à rejeter tout signe de féminité. Dans cette perspective, l'androgynie apparaît comme une figure acceptable du genre, une image positive car elle refuse les extrêmes qui renvoient à la norme hétérosexuelle. C'est en quelque sorte le modèle du juste milieu qui use des caractéristiques du masculin tout en reprenant des caractéristiques du féminin. Les lesbiennes qui sont perçues comme étant les plus masculines se qualifient souvent d'androgynes. Opter pour l'habit social de la féminité crée des formes sociales d'exclusion, dans la mesure où il renvoie à la position des femmes dans l'hétérosexualité. Ainsi, dans les bars « politiques », le rejet des lesbiennes féminines est total. À l'inverse, les lesbiennes rejettent également celles qui se masculinisent trop : c'est un effet miroir. De nombreuses lesbiennes déclarent se sentir travesties quand elles sont habillées en femmes. Ainsi,

l'androgynie est sous-tendue par le principe que la contrainte normative est le référent hétérosexuel. Cette forme de travestissement traduit le rejet du féminin et renvoie du même coup les lesbiennes à la conscience de la domination. En effet, l'androgynie maintient un découpage du système de genre. Si elle est une construction qui rejette les extrêmes, et que l'on peut analyser selon les classes sociales, elle crée cependant une nouvelle norme. Tout en signalant les lignes les plus positives du système de genre à retenir pour un groupe particulier, c'est une valeur construite. L'androgynie constitue pour les lesbiennes un moyen d'échapper au système de genre du système hétérosocial.

Les relations de couple tendent au même but. Les couples lesbiens remettent en question le rôle des femmes dans la relation de couple. Les rôles d'épouse et de mère qui constituent le référent social ne peuvent s'appliquer dans le couple lesbien. Les caractéristiques comportementales de la sexualité, soit l'activité masculine et la passivité féminine, sont des notions refusées par les discours lesbiens. Cependant, elles privilégient la posture active, c'est-à-dire la volonté d'être sujet à part entière dans leurs pratiques sexuelles. De la même façon, elles se défendent de tout rapport de domination, qui renvoie aux hommes. Mais dans la réalité la sexualité et l'affectivité ne sont pas dissociées. La fidélité exclusive est impérative, et l'infidélité est vue comme la marque d'une situation de crise dans le couple, reflétant une conception identique à celle des couples hétérosexuels. Le couple lesbien fonctionne à de nombreux égards selon le modèle du couple hétérosexuel. Ainsi, le contrat d'union civile est une reproduction du modèle

hétérosocial de l'institution du mariage. Certaines lesbiennes sont conscientes de ces représentations de l'amour et de la sexualité, et ont la volonté de s'identifier à la sexualité gay qui dissocie sexualité et affectivité.

Pour conclure sa communication, Natacha Chetcuti souligne que le lesbianisme, s'il est la transgression de la norme hétérosexuelle, n'engendre pas nécessairement la subversion de l'hétérosocialité en termes de représentation des catégories de sexe et de sexualité. Le lesbianisme radical s'efforce par une analyse politique d'interroger plus profondément le système social. Est-il possible de voir disparaître les catégories de sexe en tant que modèles opérateurs de pouvoir, et l'hétérosexualité comme système social ? Les lesbiennes sont-elles porteuses de cette révolution ?

Les spirales du changement : des militantes tissent une CourtePointe de l'action communautaire

Compte rendu rédigé par **Catherine VÉRONNEAU**, étudiante à la maîtrise en science politique — concentration études féministes

Le jeudi 13 mars 2003, l'IREF recevait en conférence **Anna Kruzynski**, doctorante en travail social dans un programme conjoint Université McGill et Université de Montréal.

Le projet : lorsque l'universitaire s'allie au communautaire

Anna Kruzynski est venue nous entretenir de son projet de doctorat qui relie et rejoint à la fois le milieu universitaire et le milieu communautaire. Soutenu en

grande partie par *Les archives populaires de Pointe-Saint-Charles*, le projet est issu du désir de préserver les archives communautaires de Pointe-Saint-Charles, pilier de l'action communautaire, et d'en faire un outil d'éducation populaire. La façon de procéder est de « recueillir » la mémoire communautaire de ce quartier et d'en « tisser une courtepointe », c'est-à-dire de colliger le plus d'informations possibles pour faire en sorte que cela devienne et fasse partie de l'histoire. Pour ce faire, dix femmes militantes ont été choisies pour raconter leur expérience communautaire et militante dans Pointe-Saint-Charles, durant neuf mois, le tout filmé. Les critères de sélection pour le choix des candidates étaient les suivants : il devait y avoir une même proportion de francophones et d'anglophones, les femmes devaient compter un minimum de 25 ans d'action communautaire et elles devaient avoir habité le Sud-Ouest. Le projet a procédé par réunions structurées, échelonnées sur les neuf mois, et différents thèmes y étaient abordés.

D'entrée de jeu, Anna Kruzynski, co-responsable du projet avec une intervenante communautaire, évoque un des aspects majeurs qui sous-tend le projet, soit un objectif de transformation sociale passant par la transformation de la relation de pouvoir *sur* en relation de pouvoir *avec*. Les autres objectifs visés par ce projet sont les suivants : utiliser l'histoire comme outil de mobilisation sociale dans le présent, intéresser les jeunes à l'action communautaire, reconnaître les contributions des femmes à l'action communautaire et leur présence dans les groupes communautaires, donner voix aux « bâillonnées » (à cause du genre et de la classe sociale), tirer des leçons du passé

afin de ne pas répéter les mêmes erreurs et surtout faire un bilan. Il s'agit aussi, élément très important, d'amener les gens qui sont les acteurs à participer à la construction de « l'histoire », donc dans le cas présent, de faire en sorte que les femmes se reconnaissent comme sujets de l'histoire et reconnaissent qu'elles peuvent aussi faire « l'histoire ».

Certains éléments sont devenus primordiaux lors du projet et ont même servi de leitmotiv. Entre autres, le *faire avec*, qui découle de la méthode participative et qui avait pour but d'amener l'implication des gens du quartier dans les diverses étapes du processus. La participation populaire est très importante pour que le projet soit cohérent avec ses objectifs et qu'il puisse continuer à porter ses fruits et créer un sentiment d'appartenance. À titre d'exemple, le personnel engagé pour filmer était composé de jeunes du quartier qui ont réellement pris goût au projet. En procédant ainsi, le projet à vocation universitaire s'est transformé en projet social.

Les effets du projet : transformation sociale et théorisation communautaire

Avant même que le projet ne soit clos, Anna Kruzynski note déjà plusieurs transformations. En effet, le projet a permis, grâce aux expériences racontées, de tirer un bilan et des leçons pour le communautaire, de reconnaître la contribution des femmes et de les voir comme des sujets valables de l'histoire, et de réaliser le chemin parcouru et d'en tirer une certaine fierté. Ces savoirs ont eu plusieurs impacts sur la communauté qui a réalisé l'importance de son passé. Suite aux premiers bilans du projet, d'autres groupes communautaires se sont intéressés à l'histoire et ont commencé à constituer leurs archives.

Ceci est déjà un grand apport du projet à la vie communautaire. De plus, au cours du projet, un constat émerge : le changement n'est pas linéaire mais suit plutôt un mouvement de spirale. Ceci vient changer la donne car il explique et aide à mieux comprendre le cheminement des femmes, une des bases du projet. À partir de ce constat, un certain processus s'est dégagé pour expliquer comment se faisait le cheminement des femmes vers l'action communautaire. Pour résumer ce processus, les mots clés à retenir sont l'implication, la prise de conscience, *l'agir*, la politisation et la prise en charge. Ces étapes entrent toutes en interaction les unes avec les autres à différents niveaux (privé, politique, social, etc.) formant ainsi une spirale et amenant graduellement des transformations. En rendant concret le cheminement effectué par les femmes, il est possible de réaliser toute son importance et de nouvelles théorisations peuvent émerger.

Ce genre de projet peut grandement servir d'exemple dans les relations parfois tendues entre les universitaires et les intervenants-es du communautaire. Ce projet démontre comment les exemples concrets, la pratique, le vécu peuvent se transformer pour devenir des outils théoriques de réflexion, mais surtout comment les gens dans leur quotidien font l'histoire. Il est clair que les suites données à ce projet pourront amener un changement dans la façon de faire des groupes communautaires mais aussi dans la façon de théoriser des chercheurs-es universitaires. Ce projet confirme que pour devenir un agent de transformation profonde, le milieu communautaire et le milieu universitaire doivent (ré)apprendre à travailler ensemble.

Le vieillissement chez les *babyboomers* : un parcours semé d'obstacles

Compte rendu rédigé par **Nathalie BLANCHARD**, travailleuse sociale et étudiante à la maîtrise en intervention sociale — concentration en gérontologie sociale

Le 26 mars 2003, Mme **Suzanne Walsh**, sociologue et chargée de cours à l'UQAM, était la conférencière invitée dans le cadre d'une conférence-midi organisée par l'IREF et qui avait pour sujet le vieillissement chez les *babyboomers*. Tout en nous décrivant son parcours académique et de recherche, Mme Walsh a présenté des données préliminaires liées à sa thèse de doctorat portant sur le vieillissement des *babyboomers* et leur rapport au vieillissement. L'objectif premier de la conférence était d'aborder les représentations sociales et l'expérience du vieillissement de femmes et d'hommes de la génération des *babyboomers*.

Suite à une brève introduction, la conférencière a exposé les différents obstacles liés au vieillissement en général mais également ceux qui touchent la génération des *babyboomers*. Comme nous avons pu le constater, ces obstacles se situent à des niveaux macro, méso et micro sociologiques.

Les obstacles liés au vieillissement

Les obstacles rencontrés par les personnes vieillissantes sont de plusieurs ordres. Que ce soit au niveau macrosociologique, mésociologique ou micro-sociologique, tous touchent les individus et ont un impact sur leur vieillissement. Les premiers obstacles se réfèrent à la sphère du macro. Il s'agit tout d'abord

de l'approche crise. À l'aide de quelques données démographiques, nous comprenons que le vieillissement de la population mondiale fait craindre aux sociétés entières une crise à tous les niveaux : étatiques, renouvellement de la main-d'œuvre, etc. Cette crise, appréhendée par toutes les sociétés, pourrait mettre en péril les structures sociales et la capacité des sociétés à répondre aux besoins de la société. À cause de ces obstacles, le vieillissement des individus peut être vécu négativement. L'approche crise, expliquée par la conférencière, introduit un second obstacle, celui d'un discours alarmiste qui peut engendrer un sentiment d'insécurité générale. À cet effet, Suzanne Walsh parle d'un vieillissement équivoque, d'une anomie de vieillir. L'obstacle suivant est celui des pressions subies par les individus afin de réussir leur vieillir. Le peu de latitude qu'ont les personnes sur leur vieillissement amène l'animatrice à aborder le terme « d'agéophobie » où les personnes âgées sont de plus en plus contraintes à se conformer aux normes dans une société où la culture de la jeunesse est omniprésente et grandement priorisée.

La deuxième série d'obstacles fait référence directement à la génération des *babyboomers* et c'est à cette partie que se réfère la question de recherche de la thèse de Mme Walsh : « Est-ce que le contexte social peut déterminer les représentations sociales et les expériences de vieillesse de cette génération ? » Les obstacles qu'elle fait ressortir dans cette partie de sa recherche sont nombreux. En lien avec les derniers obstacles macrosociaux, Mme Walsh revient sur la culture de la jeunesse et l'impact que celle-ci a sur les *babyboomers*. Il y a le syndrome de la super mamie ou du super papi que l'on pourrait

comparer au syndrome de la *super woman* des années 1980. On peut constater un surinvestissement des individus dans plusieurs activités de façon à démontrer qu'ils sont toujours actifs. Un autre obstacle est celui de l'incapacité de se voir âgé. En lien avec les entrevues réalisées, la conférencière fait ressortir l'existence d'un tabou lié au vieillissement des *babyboomers* interviewés. Dans leurs projections de l'avenir, il n'existe pas de problèmes de santé, ni de centre d'accueil. Le conflit entre les générations est également un autre obstacle lié au vieillissement des *babyboomers*. Dans les relations de ces derniers avec les générations plus jeunes, il peut exister de l'hostilité, de la culpabilité ou de l'inquiétude quant à l'avenir des plus jeunes. Les conflits ne se limitent pas seulement aux générations plus jeunes mais également au sein même des individus de la génération des *babyboomers*. C'est ce que Suzanne Walsh nomme la reddition de comptes. Un dernier obstacle est celui de l'absence de modèles crédibles puisque les générations antérieures étaient différentes de celle des *babyboomers*.

Une dernière série d'obstacles se situe au niveau microsocial, plutôt d'ordre individuel. Pour résumer, ces obstacles sont en lien direct avec l'histoire personnelle de chaque individu, de leurs propres perceptions. Afin de comprendre comment les *babyboomers* perçoivent le vieillissement, il apparaît essentiel de tenir compte de leur histoire de vie. Cet angle d'analyse permet donc de donner tout un sens aux récits des individus.

Les types de défense ou de protection

Outre des obstacles, il existe également des moyens de défense auxquels ont recours les individus touchés par le

vieillesse. Tout d'abord, il y a la vieillesse comme étant un rôle appris où, au cours de leur vie, les individus ont côtoyé des gens plus âgés afin de se créer une référence de la vieillesse. En second lieu, il y a la dissonance entre les représentations sociales et l'expérience du vieillissement des *babyboomers*, ce qui les amène à adopter certaines stratégies comme la rationalisation, le rejet du terme de vieillissement ou encore le déplacement du marqueur chronologique, ce qui retarde l'arrivée définitive du moment de la vieillesse.

En guise de conclusion...

En fin de conférence, nous sommes à même de constater qu'il existe une relation étroite entre les représentations sociales et l'expérience du vieillissement, tout en y ajoutant l'impact du contexte social, économique, historique, politique et culturel. Il va sans dire que cette conférence fut un enrichissement pour les études gérontologiques et qu'elle permettra sans doute d'approfondir les questionnements liés à la retraite des *babyboomers*.

La prostitution : un métier comme un autre?

Compte rendu rédigé par **Hélène Van NIEUWENHUYSE**, étudiante au doctorat en sociologie

Le jeudi 20 mars avait lieu à l'UQAM le lancement du livre de **Yolande Geadah** *La prostitution : un métier comme un autre ?* publié chez VLB éditeur. Chercheuse indépendante engagée depuis une trentaine d'années dans l'éducation interculturelle et le développement international au Québec, Mme Geadah offre avec cet essai un point de vue alternatif au courant de pensée ultra libéral qui prône depuis quelques années la décriminalisation totale de la prostitution et sa reconnaissance officielle en tant que métier, au nom des libertés individuelles. Le début de la guerre en Irak et la température hivernale plutôt défavorable n'ont pas empêché plus d'une soixantaine de personnes de se déplacer pour venir écouter les propos de Mme Geadah sur le débat le plus controversé du mouvement féministe contemporain : la libéralisation de la prostitution.

Adoptant une perspective féministe et mondiale, respectueuse des personnes prostituées, Mme Geadah soutient que la prostitution n'est, en aucun cas, un métier comme un autre et, surtout, qu'elle ne peut être considérée comme un choix d'ordre strictement individuel. Pour cette dernière, il s'avère primordial d'élargir le débat actuel sur la prostitution en présentant une vision globale qui permet de prendre en compte les enjeux sociaux de la prostitution et par conséquent ses dimensions humaine, sociale, politique et éthique, qui sont indissociables. Lors du lancement de son livre, Mme Geadah tenta d'élargir

ce débat en s'attardant plus particulièrement au lien étroit qui unit la prostitution au trafic sexuel.

Le trafic des personnes est un phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur. Ainsi, d'après les Nations unies, 4 millions de personnes sont victimes de trafic chaque année. Les femmes et les enfants ont, de toujours, été les principales victimes de ce fléau, à des fins d'exploitation sexuelle dans une grande proportion des cas. Le trafic sexuel touche maintenant tous les pays soit comme lieu de recrutement, de destination et/ou de transit. Il se fait généralement des pays ou des régions les plus pauvres, vers les plus riches, du Sud vers le Nord, et de l'Est vers l'Ouest. Pour les réseaux du crime organisé le trafic sexuel est évidemment très lucratif. Les Nations unies évaluaient d'ailleurs que pour l'an 2000, le trafic des femmes et des enfants avait généré environ 14 milliards de dollars canadiens. La mondialisation de la prostitution et du trafic sexuel montre à quel point la quête effrénée du profit l'emporte sur le respect des droits humains fondamentaux. En plus d'avoir des conséquences très négatives sur les rapports hommes-femmes, en laissant croire à l'homme qu'il est tout à fait banal d'acheter le corps-marchandise des femmes, la libéralisation de la prostitution, tout comme sa légalisation, contribue aussi à l'exploitation sexuelle des femmes et des enfants à travers le monde.

La libéralisation totale de la prostitution, la solution préconisée par le mouvement de travailleuses du sexe, ne ferait que légitimer le système prostitutionnel sans faire disparaître la violence à l'égard des prostituées, ni la stigmatisation dont elles font les frais. Quant à la légalisation de la prostitution, elle semble être une solution

désastreuse. L'État de Victoria en Australie, qui a légalisé la prostitution en 1984 dans le but de prévenir les abus à l'endroit des prostituées, en est assurément un très bon exemple. En plus de ne pas avoir amélioré le sort des prostituées, la légalisation de la prostitution aurait, entre autres, fait augmenter le trafic sexuel : ce dernier, qui dans un tel système juridique ne rencontre plus beaucoup d'obstacles, permet d'approvisionner l'industrie du sexe en pleine expansion dans cet État. Mme Geadah, pour sa part, soutient qu'il faut plutôt tenter de trouver des stratégies visant l'élimination de la prostitution et du trafic sexuel. Notamment, il faudrait criminaliser davantage les proxénètes et les trafiquants et punir plus sévèrement les consommateurs de prostitution (les clients). Pour leur part, les prostituées ne devraient pas être criminalisées mais plutôt protégées et aidées dans leur processus de réinsertion sociale et professionnelle. La Suède, qui en 1999 a promulgué une loi visant la criminalisation des clients et des proxénètes, est sans aucun doute un modèle à suivre : cette loi ayant permis de diminuer de moitié le nombre de prostituées.

Enfin, c'est dans un contexte mondial marqué par la hausse du proxénétisme et du trafic sexuel que s'inscrit le débat sur la libéralisation de la prostitution. L'enjeu actuel de la prostitution, tient à souligner Mme Geadah, n'est pas un enjeu moral ou simplement une question de liberté individuelle. Il s'agit plutôt des enjeux de droits humains fondamentaux et de développement social, dans le respect de la dignité humaine. Il s'agit aussi d'enjeux liés à l'égalité des sexes et au statut des femmes dans toute société, d'enjeux

liés à la discrimination raciale et aux privations économiques graves, qui sont de plus en plus généralisées avec le système néolibéral actuel. Et enfin, des enjeux liés à la corruption et au contrôle du crime organisé, intimement liés à l'explosion actuelle de la prostitution et du trafic humain. Tels sont là les véritables enjeux du débat entourant la prostitution aujourd'hui.

La reconnaissance du travail de soin: quelles stratégies, quels enjeux ?

Compte rendu rédigé par **Élise BERGERON**, étudiante à la maîtrise en études littéraires — concentration études féministes

Au moment d'écrire ces lignes, le résultat des élections provinciales n'est pas encore connu. Avez-vous été interpellés-ées par les discours de nos politiciens au sujet de la conciliation travail-famille ? Les intervenantes de la table ronde, « La reconnaissance du travail de soin : quelles stratégies, quels enjeux ? », qui s'est tenue à l'UQAM le 2 avril dernier, elles, le sont depuis longtemps. Elles n'ont pas attendu les promesses électorales pour fouiller la question du travail de soin; au contraire, elles s'y consacrent pour la plupart depuis plusieurs années. Comme l'a dit **Christine Corbeil**, organisatrice et animatrice de la table ronde :

Le travail domestique n'occupe pas moins de place dans la vie des femmes, en dépit de la baisse de la natalité et de l'amélioration des conditions matérielles, il occupe surtout une place différente puisqu'il se conjugue avec le travail salarié, et

qu'il est synonyme de double tâche, de course contre la montre, de discontinuité en emploi, de perte financière.

Syndicalistes, représentantes du mouvement des femmes et chercheuses universitaires, les invitées à la table ronde ont toutes souligné l'importance de cette question à l'heure où les coupures budgétaires des gouvernements conduisent inévitablement vers une prise en charge des proches dépendants par les familles. Chacune à leur façon et selon leur champ d'intérêts, elles ont réfléchi sur les stratégies et les enjeux d'une telle problématique. Comme le résumait Mme Corbeil dans son introduction :

Certains souhaitent que l'accès au travail salarié pour les deux parents soit au cœur des politiques publiques; d'autres jugent prioritaire de repenser la répartition des rôles parentaux et de mettre un terme à la division sexuelle du travail; d'autres militent pour une meilleure reconnaissance économique et sociale du travail de soin auprès des enfants et des personnes dépendantes; [et] enfin, il y a ceux qui, pour contrer la baisse de natalité, préconisent la mise en place de mesures à saveur natalistes et familialistes.

Brièvement, le compte rendu qui suit relate les principales interventions de la journée et les différentes prises de positions des milieux représentés.

La première panéliste, **Natalie Macarthy** du comité jeune de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), a d'abord introduit l'avis conjoint du comité des jeunes, pour la première fois conjugué au comité de la condition féminine de la CSQ, mis en

place en vue des prochaines négociations internes de la Centrale. Préoccupée par ces questions qui, par définition, touchent particulièrement les jeunes adultes dont les projets de vie s'organisent, la conférencière a souligné le caractère un peu « inattendu » de la dernière course électorale face aux questions de la conciliation travail-famille. Selon Mme Macarthy, le secteur public, où l'État est aussi l'employeur, est loin de donner l'exemple face à ses propres employés. S'il est vrai que l'arrivée des femmes sur le marché du travail a provoqué plusieurs changements, il faut admettre que le secteur public n'a pas toujours su s'adapter. Pour preuve, le quart des plaintes à la Commission des Normes du travail — sous-entendues les normes minimales — relève de problèmes liés à la conciliation travail-famille. Les coupures et la réforme en santé, par exemple, n'auraient eu, selon le gouvernement, que des impacts minimaux sur les personnes touchées. Loin de vouloir mettre en place des mesures uniformes qui restreindraient les besoins variables des membres de la Centrale, Natalie Macarthy propose plutôt des solutions où la famille prend un sens plus large, incluant les adolescents, les parents dépendants, et à la limite soi-même, dans la mesure où le mot *famille* n'a pas la même signification pour tous.

Carole Lejeune, du comité de condition féminine de la CSQ, quant à elle, s'est d'abord dit encouragée par l'intérêt des jeunes hommes face à ces problématiques qui, jusqu'ici, incombaient *naturellement* aux femmes. Résumant les différents paliers de négociation du secteur public — à savoir la table centrale ou palier intersectoriel de toutes les organisations syndicales, le palier sectoriel, comprenant les fédérations

syndicales (par exemple, la CSQ) et enfin le palier local (employeur par employeur) — Mme Lejeune a rappelé l'impossibilité d'une négociation au niveau national dans le cas du dossier de la conciliation travail-famille. L'organisation du travail ne peut comprendre une seule mesure qui regrouperait tous les secteurs d'emploi. Or, si le palier intersectoriel pèse certainement plus lourd dans les négociations, dû à son caractère central et économique, les comités locaux, qui s'occupent plus concrètement des dossiers sur la conciliation travail-famille, quant à eux, n'ont souvent pas l'argent nécessaire pour la réalisation de leurs projets. La solution envisagée dans l'avis conjoint des deux comités de la CSQ tient plutôt dans la création d'un fonds national, semblable au fonds de formation de la main-d'œuvre, pour les futures mesures à prendre dans la conciliation travail-famille. Une partie de la masse salariale (un pourcentage encore indéterminé) serait ainsi retournée aux milieux de travail et servirait de « banque » afin que les milieux puissent se donner des possibilités sur une base locale. Les milieux sectoriel et intersectoriel viendraient ensuite donner les balises propres à chaque secteur d'emploi. Cette solution, d'ailleurs encore en pourparler à la CSQ lors de la table ronde, laisserait la porte ouverte à la majorité des solutions qui peuvent se dégager au niveau local et donnerait aussi aux membres le pouvoir de négocier des mesures plus proches de leur réalité, et même l'argent pour le faire.

Véronique Moreau, coordonnatrice du dossier *Pour la reconnaissance de la maternité* au Regroupement Naissance-Renaissance, a ensuite introduit la particularité du travail de soin en période périnatale. Dans le cadre d'un projet

intitulé « Vers la reconnaissance sociale et économique de l'engagement de la mère pendant la période postnatale » le Regroupement Naissance-Renaissance a pu constater que maternité rime encore trop souvent avec pauvreté. À ce sujet, deux études menées dans le cadre du protocole UQAM/Relais-femmes ont contribué entre autres à chiffrer les pertes reliées à la maternité, et validé les données en centres urbains et ruraux. Ressortaient de ces recherches le désir des femmes d'être reconnues dans le travail qu'est la maternité, mais d'abord la nécessité de reconnaître la maternité pour ce qu'elle est, non pas le côté biologique du travail de reproduction, mais plutôt en tant que travail au sens de travail rémunéré. « Pourquoi une femme est-elle rémunérée pour garder les enfants de quelqu'un d'autre, mais pas les siens ? » demande Véronique Moreau. Puisque la période périnatale n'est transférable d'aucune façon, puisque les femmes qui s'engagent dans la maternité perdent, en général, cinquante pour cent de leur salaire brut et puisque quarante pour cent des femmes qui choisissent de vivre la maternité n'ont pas de revenu assuré, la solution semble prendre forme dans une reconnaissance du travail de la maternité au sens économique du terme. La coalition pour la reconnaissance du travail de la maternité propose d'ailleurs trois pistes de solution, soit une mesure universelle pour toutes les femmes qui s'engagent dans la maternité; une mesure fiscale particulière pour les moins bien nanties; et une mesure de conciliation maternité-occupation, c'est-à-dire, dans tous les secteurs d'occupation (les étudiantes, les bénévoles, etc.). Une autre piste de solution envisagée concerne le congé de maternité, ou congé parental, qui, faut-il le rappeler, n'est pas réellement un congé: « pourquoi les deux

parents ne pourraient-ils pas être à la maison ensemble ? », s'interroge Mme Moreau. Enfin, dans le but de ne pas enfermer les femmes dans le rôle de la *super woman*, la représentante du Regroupement Naissance-Renaissance suggère l'adoption d'une vision d'ensemble, en ce qui concerne les mesures proposées, et ce, dans tous les secteurs de « travail », incluant les femmes qui font le choix de rester à la maison.

Également représentante des groupes de femmes, **Martine Simard**, de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (Aféas), préfère, à l'appellation « travail de soin », le terme travail invisible, c'est-à-dire « toute activité productive telle que définie par Statistique Canada qui utilise le critère de la tierce personne, autrement dit, la notion selon laquelle une activité peut être considérée comme productive si elle peut être déléguée à une autre personne ». Bien que la reproduction ne soit pas une activité transférable, elle fait partie de la définition de l'Aféas, puisqu'il s'agit bel et bien d'un travail. Toutefois, le travail invisible peut aussi se comprendre comme l'ensemble du travail au foyer accompli au sein de la famille et du bénévolat réalisé dans la communauté quel que soit le statut de la personne. Le travail au foyer, quant à lui, se caractérise par deux aspects : le privé (travail domestique auprès de personnes autonomes) et le social. Alors que le premier relève surtout d'une entente entre adultes, le second englobe le rôle parental auprès des enfants et le rôle de dispensateur-trice de soins (les « aidantes » dites *naturelles*). Plus globalement, le travail effectué par une personne pourrait se calculer ainsi, soit le travail invisible ajouté au travail rémunéré pour arriver à la somme : le travail total. Or, rien n'est calculé de cette façon, et le

travail invisible reste ignoré puisqu'il n'est pas comptabilisé dans les comptes nationaux (PIB ou PNB). Ainsi, est considérée inactive toute personne qui accomplit un travail sans rémunération. Les statistiques mises de l'avant par Mme Simard sont, à ce sujet, éloquentes :

Les Nations unies estimait, en 1995, à 11 000 milliards de dollars US la valeur annuelle du travail invisible et non rémunéré des femmes à travers la planète. Au Canada, en 1992, Statistique Canada estimait que la valeur annuelle du travail non rémunéré représentait entre 34,0 % et 54,2 % du PIB, soit entre 235 et 374 milliards de dollars.

Au lendemain de la *Journée du travail invisible*, qui a lieu le 1^{er} mardi d'avril de chaque année, Martine Simard nous rappelle que dix ans plus tard, l'impression que les femmes ne font rien lorsqu'elles accomplissent un travail nommé invisible persiste. De plus, depuis le virage ambulatoire, s'ajoute au travail invisible et non reconnu des femmes, le travail de soin pris en charge par les « aidantes naturelles ». « Se pourrait-il que, parce que nous n'avons pas reconnu le travail invisible au foyer par des mesures concrètes, le gouvernement ait balayé dans la cour des femmes le travail de soin et ainsi, fait des économies sur leur dos ? », questionne Martine Simard. Plusieurs conséquences émergent de la non-reconnaissance du travail invisible selon l'Aféas. Qu'il s'agisse d'une dévalorisation des personnes qui l'effectuent, de leur fragilité financière ou d'un difficile partage des tâches dans la conciliation travail-famille, l'Aféas travaille à mettre en place des mesures pour supporter les femmes et les familles dans leur rôle parental et

d'aidantes, tant au plan social et économique, qu'au plan fiscal. Par ailleurs, Mme Simard ajoute que « pour permettre de reconnaître, officiellement cette contribution à la société qu'est le travail invisible, l'Aféas demande qu'il soit mesuré, évalué et comptabilisé dans les comptes nationaux ». Sans tout reprendre, l'Aféas demande plus précisément : la possibilité pour les femmes de contribuer au Régime des rentes du Québec, une assurance parentale pour toute femme qui accouche, une couverture en cas de blessure ou de maladie, des allocations familiales universelles, des programmes de conciliation travail-famille dans les entreprises et une allocation aux aidantes. Plusieurs moyens sont utilisés à des fins de sensibilisation; je vous suggère, pour plus d'informations, le site internet de l'Aféas au www.afeas.qc.ca.

Enfin, la dernière intervenante, **Nancy Guberman**, de l'École de travail social à l'UQÀM, pose la question : pourquoi ce travail n'est-il pas rémunéré ? Car, ce qui se passe à l'extérieur du marché du travail, reste pour plusieurs du travail. De la même façon que le privé a été séparé du public, le travail non rémunéré l'a été du travail rémunéré, les femmes ont été séparées des hommes et laissées dans les deux premières catégories : le privé et le travail gratuit. Ce qui mène à ce que certains chercheurs-res ont appelé la « sacralisation des soins », c'est-à-dire, les soins qui passent de la notion de travail à celle de don de soi. Comment pouvoir demander de l'argent pour ce qui, jusqu'ici, était considéré comme *fait par amour* ? Or, de plus en plus de recherches montrent que les aidants-tes rémunérés-ées développent assez souvent des rapports socio-affectifs avec leurs clients et révèlent ainsi que

l'un n'exclut pas l'autre. Toutefois, la rémunération du travail de soin pose une autre question, celle de la division sexuelle du travail. Si le fait de verser un salaire peut améliorer la réciprocité des rapports entre l'aidé-e et l'aidant-e, certains pourraient penser qu'il s'agit là d'un piège tendu aux femmes qui se verraient ainsi contraintes d'accepter ce genre de travail plus souvent que les hommes. Dans ce sens, Mme Guberman, pour qui la clé de la reconnaissance du travail de soin passe inévitablement par la salarisation, propose des balises advenant une politique de rémunération des soins familiaux. La première consiste à rémunérer les aidants-tes au prix de leur valeur marchande; la seconde s'attarde à garder le principe de choix et de volontariat dans cet engagement; en troisième lieu, cette politique ne doit pas devenir un prétexte pour enlever les services déjà existants; et enfin, ces programmes doivent conserver une visée sociale et non pas seulement économique.

Mais, si Mme Guberman est en accord avec ces balises, elle ne les privilégie pas pour autant. Les solutions, selon elle, se doivent d'être collectives. Car avec la population en vieillissement, la demande d'aide ne cesse d'augmenter. Une société aussi riche que la nôtre se doit de nous assurer le droit d'être soigné, et ce en tant que droit de citoyenneté. Loin de se dire idéaliste, Nancy Guberman continue de militer pour que les mesures de reconnaissance du travail de soin s'insèrent dans une politique qui met de l'avant la notion de choix devant cette situation, dans une politique beaucoup plus globale. Jusqu'à maintenant, dit-elle, cette reconnaissance doit passer par la salarisation du travail de soin, dans le secteur public, comme privé.

La discussion qui a suivi s'est avérée des plus intéressantes. Alors que les opinions concernant les mesures à adopter devant le travail de soin ne vont pas toutes dans le même sens — certaines préfèrent le terme « mesure de soutien » à salarisation ou encore contestent l'économisation des rapports sociaux —, le désir profond de travailler à combattre l'appauvrissement des femmes, et plus largement des familles, constitue la base pour toutes, que ce soit à partir de la rémunération ou d'une redéfinition de la division sexuelle du travail. La question reste donc ouverte et tant de choses n'ont pu être dites ici. Or, il faut surtout retenir que le débat reste vivant et montre ainsi l'intérêt de cette question; la table ronde du 2 avril en est certainement la meilleure preuve.

Remettre à l'ordre du jour un discours sur les rapports sociaux de sexe

par Lyne KURTZMAN, coordonnatrice

L'ARIR poursuit ses activités reliées aux trois axes de sa programmation (Famille, Politique et citoyenneté et Économie), et celles-ci se déroulent selon cette double dynamique : aider au démarrage et consolider des partenariats entre nos membres universitaires et communautaires de même qu'initier nous-mêmes (l'équipe de direction, les responsables d'axe et le comité conjoint) des activités sur des enjeux jugés stratégiques. Le semestre qui se termine a vu le départ de notre coordonnatrice à la diffusion, **Anick Druelle**, qui s'en est allée pour l'Angleterre effectuer des recherches post-doctorales. **Elsa Galerand**, déjà à l'ARIR comme doctorante, la remplace maintenant à la diffusion, avec la collaboration de **Colette Lelièvre** pour ce qui est de la mise sur pied de la base de données hyperliées.

Plusieurs équipes de l'ARIR poursuivent des travaux de recherche-action, préparent des projets de formation et des instruments pédagogiques ou encore des outils de diffusion. Dans le cadre des séminaires et des colloques printaniers à l'ARIR et sur la scène féministe large, des chercheuses et des intervenantes ont partagé leurs analyses et débattu de sujets aussi diversifiés que le trafic sexuel des femmes au Québec; les impacts de la globalisation des marchés sur les conditions de travail et de vie des Québécoises; la discrimination à l'égard des femmes immigrantes sur le marché du travail; la recherche d'un cadre théorique économique hétérodoxe et féministe; les interactions entre patriarcat et capitalisme mondial; l'intervention auprès des

mères adolescentes; les perspectives des approches gouvernementales appelées *Analyse différenciée selon les sexes* au Québec et *Analyse comparative entre les sexes* au Canada; l'affirmation des particularismes religieux et le développement de solidarités féministes; la discrimination et l'occultation du travail de création musicale des femmes; les conditions de vieillissement des lesbiennes; la concorde entre le projet des infrastructures sociales de la Marche des femmes de 1995 et la mise en œuvre gouvernementale de mesures d'économie sociale; la place des aînées dans le mouvement des femmes, et j'en passe.

Pour les fins du présent article, j'aborderai très succinctement une question fondamentale — le « retour du patriarcat » — qui a animé plusieurs de ces débats récents, et qui recouvre des enjeux théoriques et pratiques auxquels sont renvoyées plusieurs des équipes de l'ARIR, notamment celle qui s'emploie à cerner les impacts différenciés de la globalisation des marchés sur le travail et les conditions de vie des Québécoises, et cette équipe formée d'économistes féministes et de plusieurs militantes de groupes qui poursuit un travail de renouvellement de la pensée théorique en économie à travers un processus de formation et de recherche-action, ou encore ce partenariat de recherche-action qui documente la réalité du trafic sexuel au Québec dans la perspective d'apporter une contribution aux efforts visant son abolition. En effet, à en juger par la réception faite en avril dernier aux propos de **Francine Descarries** pendant la Conférence internationale *L'accès des femmes à l'économie à l'heure de*

l'intégration des Amériques : quelle économie ?, il faut réintroduire dans le discours féministe une analyse fondée sur la puissance de l'ordre patriarcal. Et je cite la sociologue, dont la communication complète sera en ligne d'ici juillet sur le site de l'ARIR:

Dans le contexte actuel de la lutte contre l'économisation des rapports sociaux ou du laisser-aller « tout au marché », ce ne sont donc pas nécessairement les constats concernant les situations discriminatoires vécues par les femmes qui manquent. Ce qui fait problème est plutôt l'univocité et les biais du regard économiciste qui est adopté pour analyser et redresser les situations observées; la variable sexe n'étant trop souvent reconnue qu'à titre de variable de catégorisation ou de comparaison. Une telle situation renvoie, il va sans dire, à la difficulté de faire reconnaître une réflexion et des stratégies féministes qui amèneraient à penser et à contester collectivement les effets du patriarcat. Elle reflète également notre relative impuissance à convaincre que les accords de commerce préconisés pour favoriser la libre circulation des capitaux, des biens et des services affectent différemment les hommes et les femmes. Plus spécifiquement, en raison du rôle déterminant des dynamiques patriarcales et des rapports de force qui, comme l'a montré Guillaumin en 1992, produisent et reproduisent une « appropriation/subordination » des femmes aux « intérêts/besoins » des hommes.

Alliance de recherche IREF/Relais-femmes (ARIR)

Francine Descarries, à l'instar d'autres chercheuses et militante qui se sont attablées pour penser l'économie « autrement », soutient que les analyses ou stratégies qui posent l'ordre économique capitaliste comme dissociable, ou au contraire équivalent à l'ordre patriarcal, souffrent de « cécité androcentriste ». « En conséquence, tout travail d'analyse socio-économique entrepris du point de vue des femmes sur l'intégration des Amériques et le processus de mondialisation des marchés, ne peut rendre adéquatement compte de la dynamique en jeu s'il ne fait explicitement référence au patriarcat et à son interaction avec le capitalisme. » De plus, de poursuivre la sociologie, la tâche, dans la conjoncture actuelle, est de produire une analyse globale et efficace sur le plan de l'action de l'économie de marché en portant une attention « au double caractère des rapports sociaux, soit la transversalité des rapports sociaux de sexe et leur consubstantialité avec les autres clivages induits par la diversité des identités et des expériences des femmes ». Tout un agenda qui a de quoi nourrir la programmation de l'ARIR pour une bonne dizaine d'années encore!

Le chantier de l'équipe de **Sylvie Morel**, économiste, chercheuse à l'Université Laval et membre de l'ARIR, fait sienne cette préoccupation féministe d'intégrer les causes structurelles, culturelles et macroéconomiques de l'inégalité entre les sexes aux modèles d'analyse économiques. Cette équipe a vu le jour dans la foulée de l'atelier d'octobre 2002 du Réseau féministe pour un renouvellement des pratiques économiques et politiques. Elle est constituée des principaux groupes de femmes intervenant sur les questions économiques sur la scène publique, soit

la Marche mondiale des femmes, Relais-femmes, le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail. Le groupe franco-belge ASTER fait également partie de ce projet-pilote de formation, orienté vers une perspective de recherche-action, qui entend tableter sur les avancées de la Conférence internationale en intégrant parmi les sujets de formation, celui de la division sexuelle du travail et ceux de la déconstruction des catégories de discours canoniques en économie, comme celle de « marché ». Les réflexions et les échanges entre les partenaires de même que la formation auront pour point de départ certaines approches hétérodoxes de l'économie, (en opposition avec l'orthodoxie de l'approche néolibérale) celle de l'économiste John R. Commons en particulier, « dont l'un des grands axes est le rejet de la séparation stricte entre « faits scientifiques » et « jugements de valeur » (Morel, 2003, Actes de l'atelier sur la sécurité économique des femmes, p. 27). La pensée mise de l'avant par cet économiste américain en 1934 rejoint la conception de la connaissance mise de l'avant par les chercheuses du paradigme féministe en science, paradigme qui fonde les études féministes et qui a, comme on le sait, émergé au Québec au milieu des années 1970.

Pour les personnes intéressées, les principales communications qui ont été entendues à l'occasion de la Conférence internationale *L'accès des femmes à l'économie à l'heure de l'intégration des Amériques : quelle économie ?* seront diffusées très bientôt sur le site internet de l'ARIR à l'adresse suivante : <http://www.unites.uqam.ca/arir>. Également, les Actes de l'Atelier des 3 et 4 octobre 2002 sur la sécurité économique des femmes tenu par le Réseau de chercheuses et d'intervenantes pour

un renouvellement des théories et des pratiques économiques et politiques pour la redistribution des richesses, sont disponibles à l'IREF et à Relais-femmes.

Une formation pour mieux investir les instances décisionnelles

par Irène DEMCZUK, coordonnatrice

Dans la foulée des États généraux sur la réforme des institutions démocratiques et du réinvestissement des féministes dans le champ du politique, un projet de formation visant à habiliter les femmes à siéger aux instances décisionnelles locales, régionales et nationales voit le jour dans le cadre des activités du Protocole UQAM/Relais-femmes du Service aux collectivités.

Initié par la Table de concertation de Laval en condition féminine en partenariat avec la professeure **Danielle Maisonneuve** du département des communications, le projet de formation fait suite à une recherche réalisée sur le profil des femmes siégeant aux instances décisionnelles à Laval qui sera publiée à l'automne 2003. On se souviendra que Mme Maisonneuve avait réalisé une recherche similaire en 2000 sur le profil des femmes siégeant aux instances décisionnelles à Montréal. Cette seconde étude permettra donc d'établir une comparaison avec la situation des élues à Laval. S'inscrivant dans la poursuite de cette étude, le projet de formation vient de recevoir un financement de 65 000 \$ du ministère de l'Éducation. Nous prévoyons consacrer la première année du projet à la formation des femmes élues ou désirant s'investir dans une instance décisionnelle à Laval, alors que l'année 2004-2005 sera consacrée à la formation de formatrices et de représentantes des Tables régionales des groupes de femmes du Québec. Les groupes de femmes intéressés à suivre cette formation n'ont qu'à communiquer avec le Service aux collectivités de l'UQAM (514 987-3000 poste 4879).

Formation à distance

Lors de notre dernière chronique, nous avons fait état du projet FADAFEM, un projet de formation à distance à l'intention de cinq regroupements féministes dirigé par la professeure **Nicole Lebrun** du département d'éducation et pédagogie. Or le projet a reçu un financement de 78 000 \$ du ministère de l'Éducation pour les deux prochaines années. Malheureusement, la subvention ne permet pas de couvrir entièrement les coûts de cet ambitieux projet et le comité d'encadrement poursuit sa recherche de financement. Depuis l'embauche d'un designer en applications pédagogiques pour multimédias, nous commençons à visualiser concrètement les prototypes à réaliser, les résultats sont fort encourageants et génèrent un enthousiasme contagieux. Bravo à toute l'équipe pour leur dévouement et leur persévérance !

Envol de nouveaux projets de recherche

Plusieurs projets de recherche ont reçu dernièrement un financement du programme PAFARC de l'UQAM ou un financement externe. Soulignons le démarrage d'une recherche dirigée par **Louise Vandelac** en partenariat avec la Fédération québécoise pour le planning des naissances sur les facteurs sociaux, économiques, biologiques et environnementaux influant sur la décision des femmes et des couples à recourir aux nouvelles technologies de reproduction humaine (NTRH). Dans le contexte de l'adoption éventuelle d'une loi fédérale visant à encadrer la prolifération des NTRH, les résultats de

cette étude susciteront sans doute nombre de réflexions sur les enjeux que pose le recours croissant aux NTRH pour les femmes.

Une subvention de 8 000 \$ a été accordée à **Anne Quéniart** pour la réalisation d'un projet de recherche sur l'histoire de la maison d'hébergement Multi-femmes, une des premières maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale au Québec. Le comité d'encadrement du projet souhaite réaliser un livre sur l'expérience de Multi-femmes à partir du récit de celles qui ont bâti et animé cette maison au cours du dernier quart de siècle. À vos plumes, mesdames.

Dans le même registre, un projet de recherche réalisé en partenariat avec le Bureau de la communauté haïtienne de Montréal sur la prévention de la victimisation des femmes de la communauté haïtienne de Montréal vient de prendre son envol grâce au financement du ministère de la Sécurité publique. La publication de cette étude est prévue pour l'automne 2003.

Publication et colloque

En mai dernier avait lieu le lancement du premier volet de la recherche effectuée par **Karen Messing, Céline Chatigny** et leurs étudiantes sur les conditions de travail en maison d'hébergement. Intitulé *Des intervenantes à tout faire : Analyse du travail en maison d'hébergement*, la recherche montre notamment que les travailleuses de ces maisons affichent des taux de détresse

..... suite à la page 20

... suite de la page 19 - I. Demczuk

plus élevés que les intervenantes du réseau de la santé et des services sociaux et que le sous-financement de ces organismes influe sur la santé des travailleuses et le bien-être des résidentes. La publication réalisée en partenariat avec le CINBIOSE et le Regroupement provincial des maisons d'hébergement est disponible au Service aux collectivités au coût de 10 \$ (514 987-3177).

Enfin, le Protocole en partenariat avec la Fédération des femmes du Québec organisait les 30 et 31 mai 2003 le colloque *Tendances et résonances : s'ouvrir à la diversité du mouvement des femmes*. Plus de 230 femmes ont participé à ce colloque qui a fourni l'occasion de réfléchir sur d'importants enjeux eu égard à la diversité à l'aube du congrès d'orientation de la FFQ qui se tiendra à l'UQAM en novembre. De nombreuses professeures de l'UQAM y participaient à titre de conférencières, soit **Donna Mergler, Louise Vandelac, Micheline Labelle et Johanne Saint-Charles** que nous tenons vivement à remercier pour leur engagement.

Réactualisation du Protocole

Le comité conjoint du Protocole n'a pas chômé cette année. En effet, en plus de voir aux orientations et au développement des activités de formation, de recherche et de diffusion, les membres du comité viennent de terminer leurs travaux visant à réactualiser les termes du Protocole d'entente entre l'UQAM et Relais-femmes qui dataient de 1982. Les modifications apportées seront soumises à la Commission des études l'automne prochain. La plus importante modification concerne l'élargissement du nombre de représentantes de l'IREF et de Relais-femmes au comité conjoint. Un merci chaleureux pour le dynamisme et l'énergie déployés par les membres du comité pour l'accomplissement de ce fastidieux travail.

Nouvelles Parutions

Un babillard vitré exposant les dernières publications de l'IREF et des membres est situé au quatrième étage du pavillon Thérèse-Casgrain près des ascenseurs. Les éditions du remue-ménage nous acheminent également leurs récentes publications. Si vous désirez y retrouver les vôtres, veuillez nous en expédier un exemplaire. Les nouvelles parutions marquées d'un astérisque sont au babillard. Passez les voir en venant nous visiter !

Les nouveautés aux éditions du remue-ménage

* Brossard, Nicole et Lisette Girouard (dir.) (2003) *Anthologie de la poésie des femmes au Québec des origines à nos jours*, 476 pages.



Voici la première anthologie de la poésie des femmes au Québec. Cette anthologie réunit des textes de cent trente-huit de nos meilleures poètes. À travers plus de cinq cents poèmes, l'anthologie retrace le parcours individuel et collectif de ces poètes dont les voix révélatrices influencent encore le cours de notre histoire littéraire. Entre les années de faste du début du 20^e siècle, les années de plomb du Québec de la grande noirceur, les années de la Révolution tranquille, l'écriture au féminin des décennies 1970-1980 et les formes variées d'une nouvelle présence au monde, l'anthologie se donne à lire comme une grande fresque du sujet féminin au cœur de l'écriture et de notre poésie.

* Lévesque, Andrée (dir.) (2003) *Madeleine Parent, militante*, 126 pages.



Née à Montréal en 1919, Madeleine Parent a mené une vie active au Québec et en Ontario. Au fil des pages, on découvre une femme de conviction qui, après avoir joué un rôle déterminant lors des grèves du textile des années 1940 et 1950, a contribué à l'établissement d'un syndicalisme canadien. Féministe convaincue, elle a lutté pour l'équité salariale, le droit à l'avortement et la défense des droits des femmes immigrantes et des femmes autochtones. Elle demeure encore aujourd'hui une citoyenne très engagée, prête à évaluer chaque décision gouvernementale, à écrire aux dirigeants, à signer des pétitions et à descendre dans la rue pour manifester. En 2001, au Sommet des peuples des Amériques à Québec, elle a marché des kilomètres pour protester contre la ZLEA.

Des textes de Denyse Baillargeon, Françoise David, Lynn Kaye, Andrée Lévesque, John Lang, Lynn McDonald, Shree Mulay, Michèle Rouleau, Rick Salutin, Monique Simard et John St-Amand.

Nouvelles Parutions

* Cartier, Louise (2003) *Deuils*, roman, 136 pages.



Luc, un médecin passionné par la recherche, est retenu loin de chez lui dans un congrès. Assis au bar de l'hôtel où il a rendez-vous, il appréhende le drame qui se tisse. Louise Cartier met en scène un homme et les femmes de sa vie: mère, soeur, épouse et ancien amour, Tout est en place pour une tragédie grecque. Dans cette histoire où la vie et le théâtre s'entremêlent, les enfants ne sont pas à l'abri du mauvais sort, malgré l'amour dont ils sont l'objet. Mené par un travail d'écriture serré, ce roman nous plonge dans l'univers trouble de personnages tourmentés.

* Frigon, Sylvie (2003) *L'homicide conjugal au féminin d'hier à aujourd'hui*, 157 pages.



Depuis toujours, des femmes en arrivent à tuer leur conjoint. Bien que peu nombreuses, ces femmes dérangeant, étonnent. Elles ébranlent nos valeurs. Quel traitement sociopénal leur est réservé? Ont-elles droit à un procès juste et équitable? Quels sont les motifs invoqués pour expliquer leur geste? Est-ce un meurtre ou de la légitime défense?

Dans un premier temps, Sylvie Frigon analyse les dossiers de femmes condamnées à la peine de mort au Canada entre 1866 et 1954 pour avoir tué leur mari. À la lumière d'un riche matériel d'archives, elle retrace les temps forts des procès, peint la société de l'époque, puis décrit les histoires et les représentations de ces femmes « maricides ». Elle examine ensuite les récentes décisions légales et porte une attention particulière à la décision charnière de la Cour suprême concernant le cas Lavalée en 1990 : en effet, Angélique Lyn Lavalée sera acquittée de l'homicide de son mari grâce à l'admissibilité de la preuve d'expert sur le syndrome de la femme battue, une première au Canada. Enfin, l'auteure nous invite à écouter les récits et parcours de femmes « maricides » au Canada, en France et en Belgique ainsi que des avis de spécialistes travaillant auprès d'elles à titre d'avocats, psychiatres ou psychologues. Ces entretiens permettent de mieux saisir la signification du geste, le traitement judiciaire, de même que les limites de la logique pénale.

Recension d'articles, de chapitres de livres, de livres, de monographies et de rapports de recherche de membres professeurs

CÔTÉ, Denyse (2002) « Le paradigme de l'égalité entre les sexes et la fragmentation familiale : nouvelles pratiques de solidarité », *Sciences pastorales*, vol. 21, no 2, p. 303-312.

FORTIN, Sylvie, Warwick Long et Madeleine Lord (2002) « Three voices : Researching how somatic education informs contemporary dance technique classes ». *Research in Dance Education*, vol. 3, no 2, p. 155-179.

GRENIER, Louise (2003) « Erika ou "le mortel pays de l'amour maternel" » dans DOGMA, revue électronique, mai : <http://dogma.free.fr/fr-index.php>

➤ (2002) « Féminité et scène primitive » publié sur le site Oedipe, Le Portail des psychanalystes, le 12 avril. <http://www.oedipe.org/>

➤ (2002) « Le sexe voilé des filles » : 29 janvier 2002 pour le Groupe d'Études psychanalytiques interdisciplinaires (GÉPI) à l'UQÀM, publié sur le site Oedipe, le portail des psychanalystes, le 12 avril. <http://www.oedipe.org/>

➤ (2002) « Le sexe qu'il faut », Paris, *Asphère*, septembre.

➤ (2002) « La Dora de Freud : un drame psychanalytique », Paris, *Le Coq Héron*, mars, no 169.

➤ (2002) « La folie à corps perdu », Paris, *Le Coq Héron*, mars, no 169.

Thibault, Marie-Christine, Ève Laperrière, Céline Chatigny, Karen MESSING (2003) *Des intervenantes à tout faire : Analyse du travail en maison d'hébergement*. Service aux collectivités de l'UQAM, CINBIOSE, Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale. Coût : 10 \$ disponible au Service aux collectivités (514) 987-3177.

Recherches féministes

www.fss.ulaval.ca/lef/revue/index.htm

RECHERCHES FÉMINISTES

GREMF, Pavillon Charles-de Koninck
Université Laval, Québec, Canada G1K 7P4
• Téléphone : (418) 656-5418
• Télécopieur : (418) 656-5190
• Courriel : revue.gremf@fss.ulaval.ca

DÉJÀ PARUS

- 1989-1 Lieux et milieux de vie
- 1989-2 Convergences
- 1990-1 L'amère patrie
- 1990-2 L'autre salut
- 1991-1 Femmes, savoir, santé
- 1991-2 Unité / Diversité
- 1992-1 Des femmes de la francophonie
- 1992-2 Femmes au travail
- 1993-1 Temps et mémoire des femmes
- 1993-2 Enjeux
- 1994-1 Familles
- 1994-2 Représentations
- 1995-1 Femmes, populations, développement
- 1995-2 Théorie, méthode, pratique
- 1996-1 Femmes et technologies
- 1996-2 Les âges de la vie
- 1997-1 D'actualité
- 1997-2 Territoires
- 1998-1 Éducation et émancipation
- 1998-2 Ils changent, disent-ils
- 1999-1 Femmes, État, société
- 1999-2 Invisibles et visibles
- 2000-1 La marche mondiale des femmes
- 2000-2 Communications
- 2001-1 Égales (\$) devant la loi ?
- 2001-2 Féminin Pluriel
- 2002-1 Sciences, ingénierie et technologie
- 2002-2 Migrations

À PARAÎTRE

- 2003-1 Hors thème
- 2003-2 Également mères

Abonnement

DEUX NUMÉROS PAR ANNÉE

Cocher 2002 2003 2004

TARIFS CANADA (taxes incluses)

Individu 35 \$ 1 an 66 \$ 2 ans 99 \$ 3 ans
Étudiant* 28 \$ 1 an 54 \$ 2 ans 81 \$ 3 ans
Organisme 52 \$ par année

TARIFS ÉTATS-UNIS

Individu 35 \$ CAN par année
Étudiant* 28 \$ CAN par année
Organisme 52 \$ CAN par année

TARIFS AUTRES PAYS

Individu 40 \$ CAN par année
Étudiant* 35 \$ CAN par année
Organisme 55 \$ CAN par année

* Joindre une photocopie de la carte d'étudiant.

Nom _____

Adresse _____

Code postal _____

Téléphone _____ / _____

Bureau

Résidence

Courriel _____

**Chèque ou mandat en dollars
canadiens seulement,
à l'ordre de la revue Recherches féministes**

MODE DE PAIEMENT

Chèque ou mandat Mastercard Visa

Numéro _____

Date d'expiration _____

Signature _____

Les Publications de l'IREF

Actes du colloque Enjeux féministes: formes, pratiques, lieux et rapport de pouvoir, dans le cadre du 70^e Congrès de l'Acfas, RÉBECCA BEAUVAIS, ÉLISE BERGERON, ÉVELYNE LEDOUX-BEAUGRAND ET GENEVIÈVE PROULX (dir.), « Cahiers de l'IREF », no 10, 2003. 15,00 \$.

Le rapport au pouvoir des femmes et des hommes et la représentation des femmes au Bureau de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), GAËTANE LEMAY, « Cahiers de l'IREF », no 9, 2003. 15,00 \$

« Femmes et sexualité(s) », *FéminÉtudes*, revue des étudiantes, IREF, no 7, 2002. 5,00 \$

Figures d'un discours interdit : les métaphores du désir féminin dans «Villette» de Charlotte Brontë, SANDRINA JOSEPH, « Cahiers de l'IREF », no 8, 2001. 10,00 \$

Maternités lesbiennes, NATHALIE RICARD, éditions du remue-ménage et IREF, 2001.

« Identités et altérité: formes et discours », *FéminÉtudes*, revue des étudiantes, IREF, no 6, 2001. 2,00 \$

Mots et espaces du féminisme, LORI SAINT-MARTIN (dir.), avec la coll. de LORRAINE ARCHAMBAULT, « Cahiers de l'IREF », no 6, 2000. 5,00 \$

Lectures féministes de la mondialisation: contributions multidisciplinaires, MARIE-ANDRÉE ROY ET ANICK DRUELLE (dir.), « Cahiers de l'IREF », no 5, 2000. 8,00 \$

Les rapports homme-femme dans l'Église catholique: perceptions, constats, alternatives, ANITA CARON, MARIE GRATTON, AGATHE LAFORTUNE, MARIE-ANDRÉE ROY, en collaboration avec NADYA LADOUCEUR ET PATRICK SNYDER, « Cahiers de l'IREF », no 4, 1999. 5,00 \$

« Femmes du siècle », *FéminÉtudes*, revue des étudiantes, IREF, no 4, 1999. 2,00 \$

Féminisme et forme littéraire. Lectures au féminin de l'œuvre de Gabrielle Roy, LORI SAINT-MARTIN (dir.), « Cahiers de l'IREF », no 3, 1998. 5,00 \$

Regard féministe d'une vidéaste autour du monde, VIOLAINE GAGNON, « Cahiers de l'IREF », no 2, 1998. 5,00 \$

Quand la violence parle du sexe : analyse du discours thérapeutique pour hommes violents, LISE LETARTE, « Cahiers de l'IREF », no 1, [1998] 1999. 5,00 \$

« Une revue à soi », *FéminÉtudes*, revue des étudiantes, IREF, no 3, avril 1997. 2,00 \$

À partir de notre expérience. Femmes de la francophonie ontarienne, sous la direction de LINDA CARDINAL, Cahiers Réseau de recherches féministes, no 4 (numéro spécial), décembre 1996. 5,00 \$

Qui sont les maîtresses et les maîtres du Québec? Les différences de genre dans les caractéristiques socio-économiques, les cheminements politiques et les modes de gestion, par ÉVELYNE TARDY avec la collaboration de GINETTE LEGAULT, MANON TREMBLAY, GUY BÉDARD et ODETTE TRÉPANIÉ, septembre 1996, 219 pages. 3,00 \$

« Terre(s) des femmes ? », *FéminÉtudes*, revue des étudiantes, IREF, no 2, avril 1996. 2,00 \$

Famille et travail : double statut... double enjeu pour les mères en emploi, FRANCINE DESCARRIES ET CHRISTINE CORBEIL, en collaboration avec CARMEN GILL ET CÉLINE SÉGUIN, [1995] 1999, 107 pages. 4,00 \$

Recherche-action et questionnements féministes, FRANCINE DESCARRIES ET CHRISTINE CORBEIL (dir.), Cahiers Réseau de recherches féministes, no 1, 1993, 96 pages. 5,00 \$

Du privé au politique : la maternité et le travail des femmes comme enjeux des rapports de sexes : de l'expérience de la maternité à l'enceinte des technologies de procréation. Textes réunis par LOUISE VANDELAC, FRANCINE DESCARRIES, GEMMA GAGNON et al., Actes de la Section d'Études Féministes du congrès de l'Acfas 1989, UQAM, 1990, GIERF/CRF, 428 pages. 3,00 \$

Femmes, Féminisme et maternité, une bibliographie sélective, CHRISTINE CORBEIL ET FRANCINE DESCARRIES, CRF/Département de travail social, 1989, 79 pages. 3,00 \$

Questionnements et pratiques de recherches féministes. Textes réunis par FRANCINE DESCARRIES, DIANE TELMOSSÉ ET NICOLE TREMBLAY, Cahier de recherche 1989, CRF/GIERF, 152 pages. 10,00 \$

Documents distribués par l'IREF :

. *La sécurité économique des femmes: les critiques féministes du discours économique dominant et les nouvelles avenues de politiques sociales*, sous la direction de SYLVIE MOREL, LOUISE BROSSARD, ANITA CARON ET NADINE GOUDREAU, 2003. 18,00 \$

. *L'allocation d'existence: Quelques propositions québécoises*, LOUISE BROSSARD ET SYLVIE MOREL, 2003. 8,00 \$

. *Régionalisation et démocratie : les défis d'une citoyenneté active pour les femmes*, NICOLE THIVIERGE ET MARIELLE TREMBLAY (dir.) avec la collaboration de ANITA CARON ET LOUISE BROSSARD, Réseau féministe de recherches et d'intervenantes pour un renouvellement des théories et des pratiques économiques et politiques pour la redistribution des richesses, 2002. 10,00 \$



FONDS ANITA CARON

Le Fonds Anita Caron a été créé dans le but de contribuer financièrement aux activités de formation et de recherche des personnes inscrites à nos programmes d'études ainsi qu'aux membres étudiants et étudiantes.

Trois bourses d'étude sont offertes annuellement dans le cadre d'un concours :
une de **1 000\$** à la concentration de deuxième cycle en études féministes et deux de **500\$** à la mineure pluridisciplinaire en études féministes.

Pour offrir un don au Fonds Anita Caron, nous vous invitons à communiquer avec la directrice de l'Institut, madame Christine Corbeil.

Le Bulletin d'information est publié trois fois par année : automne, hiver/ printemps et été. Les membres associées de l'IREF et les personnes provenant de l'extérieur de l'UQAM **doivent déboursier la somme de 10,00\$** pour recevoir le Bulletin.

Réalisation :
Marie-Edmée de Broin,
agente de recherche et de planification
et Céline O'Dowd,
secrétaire de direction

Mise en page :
Céline O'Dowd,
secrétaire de direction

Les bureaux sont situés au :
Pavillon Thérèse-Casgrain,
local W-4290
405, boulevard René-Lévesque Est
Montréal
Téléphone : (514) 987-6587
Télécopieur : (514) 987-6742

Courriel : iref@uqam.ca
Site Web :
<http://www.unites.uqam.ca/iref>

Adresse postale :
IREF, UQAM
Case postale 8888
Succursale Centre-Ville
Montréal, Québec, Canada
H3C 3P8

LES MEMBRES DU CONSEIL DE L'IREF (2003-2004)

Directrice
Christine CORBEIL, travail social

Agente de recherche et de planification
Marie-Edmée DE BROIN
En remplacement de:
Lorraine ARCHAMBAULT

Coordonnatrice de l'enseignement
Marie-Andrée ROY, sciences religieuses

Coordonnatrice de la recherche
Anne QUÉNIART, sociologie

Représentantes des professeures
Marie-Lise BRUNEL, éducation et
pédagogie
Micheline DE SÈVE, science politique
Winnie FROHN, études urbaines et
touristiques

Représentante des chargées de cours
À confirmer

Représentantes des étudiantes
Catherine JAUZION-GRAVEROLLE,
majeure en sociologie, mineure
pluridisciplinaire en études féministes
Catherine VÉRONNEAU, maîtrise en
science politique

Mandataire du Doyen de la Faculté des
sciences humaines
Hélène MANSEAU,
Vice-doyenne à la formation

Mandataire du Protocole UQAM/
Relais-femmes
Irène DEMCZUK,
Service aux collectivités

Représentantes du milieu
socio-économique
Nadine GOUDREAULT,
Relais-femmes
Rachel BÉDARD,
Éditions du remue-ménage

Représentante de l'ARIR
Lyne KURTZMAN,
Alliance de recherche
IREF/Relais-femmes (ARIR)